

### Situation d'emploi des femmes qui viennent d'avoir leur premier enfant

Audrey BOUSSELIN \*

**Q**ue connaît-on de la situation d'emploi des femmes ayant des enfants au Luxembourg ? On peut répondre à cette question en comparant la situation d'emploi des femmes ayant des enfants avec celle des femmes sans enfant. Mais les disparités importantes qui existent entre les mères n'apparaissent pas si on les traite comme un seul groupe. Or, selon le nombre d'enfants qu'elles ont, les contraintes qui peuvent s'exercer sur leur activité professionnelle ne sont pas les mêmes, et leur choix vis-à-vis de l'emploi non plus.

Il a donc semblé intéressant d'étudier une population homogène de mères. Le choix s'est ici porté sur les femmes dont l'unique enfant a moins de 3 ans. Jeunes (en moyenne âgées de 30 ans), la quasi-totalité de ces femmes (97%) ont déjà travaillé avant la naissance de leur premier enfant : entre l'emploi, à temps complet ou à temps partiel, et le non emploi, quels sont leurs choix d'activité professionnelle une fois leur enfant né ? Leurs choix sont-ils différents selon leurs caractéristiques individuelles et familiales ?

#### **Les trois-quarts des femmes qui viennent d'avoir leur premier enfant travaillent**

En 2006, parmi les femmes ayant un seul enfant de moins de 3 ans, 75% occupent un emploi<sup>1</sup> ; en 1996, elles étaient 66%. En l'espace de dix années seulement, leur taux d'emploi a donc augmenté de 9 points. Cette augmentation est à mettre en relation, entre autres, avec diverses mesures de politiques sociales. Parmi ces mesures, on peut citer en premier lieu le congé parental, créé en 1999, qui permet aux parents qui le désirent et qui remplissent les conditions d'éligibilité de réduire leur temps de travail ou d'interrompre temporairement leur carrière professionnelle pour s'occuper de leur enfant. En second lieu, l'offre en modes de garde, qui propose des substituts à la garde parentale, s'est fortement développée entre 1996 et 2006<sup>2</sup>. Enfin, au cours de la dernière décennie, la part de l'emploi à temps partiel dans l'emploi total a augmenté<sup>3</sup>, ce qui a pu rendre plus facile, pour certaines femmes, l'articulation entre carrière professionnelle et responsabilités familiales.

#### **Parmi elles, un peu moins de la moitié a choisi le temps partiel**

Le choix de l'emploi à temps partiel concerne un peu moins de la moitié (42%) des femmes en emploi ayant un seul enfant de moins de trois ans. Pour la grande majorité de celles-ci, la durée hebdomadaire de travail est inférieure à un trois-quarts temps : les deux tiers travaillent 20 heures ou moins et un quart travaille entre 21 heures et 29 heures par semaine. 74% des femmes qui travaillent moins de trente heures par semaine mettent en avant leurs responsabilités familiales pour expliquer leur durée de travail. Les autres raisons avancées, et notamment le fait de ne pas avoir trouvé un emploi à temps complet, sont quant à elles marginales.

#### **Le fait de travailler est indépendant du niveau de qualification<sup>4</sup> ...**

On pourrait s'attendre à ce que, d'un côté, les femmes situées dans le bas de l'échelle des qualifications, pour des raisons liées aux contraintes financières, et d'un autre côté, les femmes les plus diplômées, du fait de l'intérêt accordé à leur carrière, se distinguent de celles ayant des qualifications intermédiaires. Il n'en est rien. Pour les femmes ayant un enfant de moins de 3 ans, le fait de travailler ou non s'avère indépendant de leur niveau de qualification.

La prise en compte de leur nationalité, de leur âge et des caractéristiques de leur compagnon (pour celles qui vivent en couple<sup>5</sup>), telles que le niveau de qualification ou encore les revenus du travail, ne fait apparaître aucune différence entre ces femmes.

\* CEPS/INSTEAD

<sup>1</sup> Les femmes en congé de maternité ou en congé parental au moment de l'enquête sont considérées comme étant en emploi.  
<sup>2</sup> Entre 1996 et 2006, le nombre de places pour les enfants âgés de moins de 4 ans dans les structures d'accueil conventionnées a augmenté de plus de 50% (Sources : Rapports d'activité du Ministère de la Famille et de l'Intégration 1997-2007).  
<sup>3</sup> LEJEALLE Blandine (2008). Evolution et place des femmes sur le marché du travail. CEPS/INSTEAD, Population & Emploi n° 30.  
<sup>4</sup> Le niveau de qualification est ici exclusivement mesuré par le niveau d'études.  
<sup>5</sup> La quasi-totalité (92%) des femmes qui viennent d'avoir leur premier enfant vit en couple.

Ainsi, ni les caractéristiques individuelles, ni les caractéristiques de leur éventuel conjoint n'apparaissent liées à la situation sur le marché du travail des femmes qui viennent d'avoir leur premier enfant.

### ... contrairement au temps de travail

Lorsqu'elles travaillent, tant les moins qualifiées (52%) que les plus qualifiées (54%) optent majoritairement pour le temps partiel, contrairement aux femmes ayant une qualification intermédiaire (22%). Le temps partiel est aussi sensiblement plus fréquent chez les femmes étrangères, Portugaises (40%) ou d'une autre nationalité (55%), que chez les Luxembourgeoises (29%). La relation entre la nationalité et le niveau de qualification pourrait contribuer à expliquer ce résultat. En effet, parmi les femmes étudiées ici, plus de la moitié des Portugaises sont faiblement qualifiées et les deux tiers des autres étrangères sont diplômées de l'enseignement supérieur tandis que les Luxembourgeoises sont près de la moitié à avoir un niveau de qualification intermédiaire.

Chez celles qui vivent en couple et qui sont en emploi, la durée de travail est liée au niveau de qualification de leur conjoint. L'emploi à temps partiel est en effet

plus fréquent pour les mères d'un jeune enfant dont le compagnon est diplômé du post-secondaire (61%) que pour celles dont le conjoint a une qualification inférieure (35%). Le phénomène d'homogamie pourrait contribuer à expliquer ce résultat : lorsqu'elles sont en couple, les femmes les plus diplômées vivent dans la grande majorité des cas avec des hommes ayant les qualifications les plus élevées.

En revanche, chez les femmes en couple, les revenus du travail de leur compagnon sont en moyenne identiques (leur taux de salaire horaire s'élève en moyenne à 20 euros bruts) qu'elles aient opté pour un temps partiel ou qu'elles travaillent à temps plein.

### Le Luxembourg face aux autres pays membres de l'Union Européenne

La comparaison à l'échelle européenne de la part des femmes en emploi ayant un seul enfant de moins de 3 ans montre que le Luxembourg est relativement bien placé. En effet, en 2005<sup>6</sup>, le taux d'emploi de ces femmes au Luxembourg est similaire à celui observé dans les pays situés dans le haut du classement tels que la Suède, la Belgique, la France ou encore le Portugal. Il est notamment supérieur de 10 points environ à celui observé en Allemagne, ainsi que dans les pays du Sud, tels que l'Italie et l'Espagne.

Situation professionnelle des femmes dont l'unique enfant a moins de 3 ans, selon leur niveau de qualification et leur nationalité

	Emploi*	*dont : Emploi à temps complet	Emploi à temps partiel
<b>Niveau de qualification</b>			
Primaire ou secondaire inférieur	69%	48%	52%
Secondaire supérieur	81%	78%	22%
Post-secondaire	76%	46%	54%
<b>Nationalité</b>			
Luxembourgeoise	77%	71%	29%
Portugaise	82%	60%	40%
Autre nationalité	69%	45%	55%
<b>Ensemble de la population</b>	<b>75%</b>	<b>58%</b>	<b>42%</b>

Source : PSELL-3/2006, CEPS/INSTEAD, STATEC

Guide de lecture : 76% des diplômées du post-secondaire dont l'unique enfant a moins de 3 ans occupent un emploi au moment de l'enquête. Parmi elles, 54% travaillent à temps partiel.

<sup>6</sup> Les données pour 2006 ne sont pas encore disponibles au niveau européen.